



Sommaire

Haut Niveau

Championnat du Monde de la Jeunesse	p 2
Championnat du Monde 3DI	p 3
Liste de haut niveau 2013-2014	p 3-4
Liste espoirs 2013-2014	p 4-5
Mode de sélection pour le Championnat du Monde tir en salle	p 6-9
Mode de sélection pour le Championnat du Monde tir en salle junior	p 9-12

Formation

Professorat de Sport	p 13
Formation Continue des bénévoles	p 13

Vie sportive

ETAF News	p 13-14
-----------	---------

Agenda de la DTN

	p 15
--	------

Championnat du Monde de la Jeunesse

Les Championnats du Monde de la Jeunesse se sont déroulés à Wuxi en Chine du 13 au 20 octobre 2013.

Les jeunes archers de l'équipe de France sont rentrés dans l'histoire en décrochant les médailles d'Or de l'épreuve par équipe cadettes et cadets arc classique ! C'est une performance sans précédent puisque aucune équipe de France n'avait remporté le titre mondial dans ces catégories. 6 jeunes français - 3 filles et 3 garçons - sont champions du monde !

A cela il faut ajouter une troisième médaille, en Argent, aux deux médailles d'or remportées par les équipes cadettes. Dans l'épreuve mixte cadets arc classique, le duo Thomas KOENIG et Laura RUGGIERI a dû s'incliner en finale face à la Grande-Bretagne, 145 à 140.

Les cadettes françaises ont défié les pronostics en battant la Corée, championne en titre et grande favorite de la finale. Les archères asiatiques avaient été les meilleures en qualifications et lors de chaque tour éliminatoire. Après une première volée à égalité, la France, tête de série n°3, a profité d'un 7 et deux 8 de la Corée pour mener de quatre points à mi-parcours. Elle tenait encore deux points avant les six dernières flèches ; la tension était palpable. La Corée a subi deux 8 et la France, avec une seule flèche en dehors du 10, s'est emparée de l'or, 221-217. C'était le score le moins bon réalisé par la Corée cette semaine, tandis que Laura RUGGIERI, Mélanie GAUBIL et Aurélie CARLIER ont signé là leur meilleur total du championnat.

La Finale cadets arc classique opposait la France à la Turquie. Thomas KOENIG, Romain FICHET et Mathieu JIMENEZ ont offert à la France une deuxième médaille d'or. La Turquie, surprenante tête de série n°12, n'a pas réussi à atteindre le niveau qui lui avait ouvert les portes de la finale. Les Français ont fait la différence sur la deuxième volée. Avec 57 points contre 50 pour Orkun Ege TOKUSOGLU, Berat AYDIN et Mete GAZOZ, la France tenait un bon avantage. Elle avait déjà gagné le match avant de tirer la dernière flèche (score final 219-210).

Enfin, nous avons une équipe de France féminine junior qui a réalisé un parcours assez satisfaisant, elle termine à la 5^{ème} place.

Sur le plan individuel, il faut saluer le bon championnat de Gaël PREVOST qui s'incline au barrage en 1/4 de finale contre le futur champion du monde Robin RAMAEKERS et termine à la 5^{ème} place. Amélie SANCENOT en arc à poulies junior, a aussi fait un bon championnat du monde et se classe à la 7^{ème} place.

De sa campagne au championnat du monde de la jeunesse, l'équipe de France repart avec 3 médailles : deux en Or et une en Argent. Depuis 2006 et le titre individuel remporté par Romain GIROUILLE en arc classique, la France n'avait plus décroché de titre mondial dans ces catégories.

Championnat du Monde 3DI

Stabilisation de la participation des nations sur ce 6^{ème} Championnat du Monde de Tir à l'arc 3D qui s'est déroulé du 9 au 12 octobre 2013 à Sassari en Italie. Il y avait 26 pays représentés en 2011 pour 245 archers, Il y a eu cette année 26 nations pour 227 archers.

L'équipe de France a, comme à son habitude, été au rendez-vous. 3 médailles au compteur (2 Or, 1 Argent) et une deuxième place au classement des médailles derrière l'Italie.

Une mention spéciale pour les deux médailles d'Or : Sophie CLUZE après sa médaille de bronze en long-bow au Championnat d'Europe en 2012, elle gagne cette fois-ci le titre mondial. Deborah COURPRON (arc à poulies) dont c'était la deuxième participation (6^{ème} en 2012), après une 4^{ème} place en individuel au Championnat d'Europe de Tir en Campagne cette année, elle devient Championne du Monde 3D. L'équipe Féminine (Sophie CLUZE, Deborah COURPRON et Chantal PORTE) gagne une troisième médaille, en argent.

Liste de haut niveau 2013-2014

La liste de haut niveau 2013-2014 validée par le ministère en charge des sports est la suivante :

ADICEOM AUDREY	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	14/10/1996	RIOM	690794N
ANTOINE THOMAS	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	16/04/1994	PONT A MOUSSON	443819M
ARNAL MARTIN	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	13/07/1999	CAHORS	704181P
AUBERT THOMAS	CI	FITA	Senior	31/10/2014	25/01/1988	NIMES	422478R
BARBOSA RACHEL	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	29/05/1997	RIOM	702721C
BAYLET GUILLAUME	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	19/04/1996	MOUANS SARTOUX	667410W
BERGER THOMAS	CI	FITA	Senior	31/10/2014	03/03/1992	NIMES	625753S
BEZAULT CELINE	CI	FITA	Elite	31/10/2014	15/09/1978	BOE	266889X
BICHON SALOME	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	19/08/1998	CHALLANS	725467B
BIDAULT JEROME	CI	FITA	Senior	31/10/2014	21/02/1979	ISSY LES MOULINEAUX	286233Y
BIDEAUD MARIE	CI	FITA	Senior	31/10/2014	08/05/1992	BALMA	688504Z
BOULCH JEAN PHILIPPE	CO	FITA	Jeune	31/10/2014	28/05/1991	PLOURIN LES MORLAIX	453467Z
BRASSEUR SEBASTIEN	CO	FITA	Senior	31/10/2014	02/11/1985	WINGLES	385156Y
BRIANNE NOEMIE	CI	FITA	Senior	31/10/2014	08/09/1993	SAINT AVERTIN	644572X
BUREAU PIERRE	CI	FITA	Senior	31/10/2014	27/04/1989	PETIT COURONNE	386605Y
CARLIER AURELIE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	15/03/1996	GRAVENCHON	609443N
CHAILLIOT BERENGER	CI	FITA	Senior	31/10/2014	08/04/1983	ARCIS SUR AUBE	320871Y
CHEVREAU MARIE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	15/02/1993	SAINT AVERTIN	720541X
CHIENNO FLORIAN	CI	FITA	Senior	31/10/2014	23/02/1991	CLERMONT FERRAND CIE	604891R
COTRY CYRIELLE	CI	FITA	Elite	31/10/2014	08/06/1987	COMPIEGNE	398497Z
CREMMYDAS AURORE	CI	FITA	Senior	31/10/2014	25/08/1995	PERPIGNAN	663647F
DANIEL LUCAS	CI	FITA	Senior	31/10/2014	01/01/1995	RIOM	621911R
DEBRUYNE JACQUES	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	31/08/1999	FIGEAC	744219J
DELAIRE LOUIS	CI	FITA	Senior	31/10/2014	25/10/1993	SAINT AVERTIN	677163X
DELILLE FERDINAND	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	26/08/1996	MAREIL MARLY	722292A
DELOCHE PIERRE JULIEN	CO	FITA	Elite	31/10/2015	06/02/1982	SALAISE SUR SANNE	623794M
DODEMONT SOPHIE	CO	FITA	Senior	31/10/2014	30/08/1973	VILLIERS LE BEL	021928K
DOUSSOT CHRISTOPHE	CO	FITA	Elite	31/10/2014	02/05/1979	ISSY LES MOULINEAUX	310002J
DUHEM JEAN	CO	FITA	Jeune	31/10/2014	01/02/1993	WINGLES	624139M
FAUCHERON THOMAS	CI	FITA	Elite	31/10/2015	23/02/1990	RENNES	434184P
FICHET ROMAIN	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	14/10/1996	ANNEMASSE	704162U
GAUBIL MELANIE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	04/10/1997	LEGUEVIN	687454H
GENET DOMINIQUE	CO	FITA	Elite	31/10/2104	24/11/1968	SMARVES	279511S
GIROUILLE ROMAIN	CI	FITA	Senior	31/10/2014	26/04/1988	RENNES	408718J
GRISTI ADRIEN	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	28/01/1999	NICE	765062P
HENRY MATHYS	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	16/09/1996	SAINT MARD	682022D
HOUPERT LUCIE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	08/01/1999	FONTAINEBLEAU	754579V
JIMENEZ MATHIEU	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	28/05/1997	ANNEMASSE	701967H

JULIEN SIMON	CO	FITA	Jeune	31/10/2014	01/04/1993	BANVOU	694903E
KARDACZ IVAN	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	20/03/1999	HAYANGE	737523F
KOENIG THOMAS	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	15/08/1997	BELFORT	710840C
KRAUS STEPHANE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	12/05/1997	STRASBOURG IER CIE	698300X
LACROIX EMILIE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	05/12/1994	CHALLANS	599665K
LEBECQUE PASCALE	CO	FITA	Senior	31/10/2014	18/04/1989	GRANDE SYNTHE	595029W
LECOINTRE LAURIE	CI	FITA	Senior	31/10/2014	10/08/1992	SAINT AVERTIN	453159P
LEGENDRE BENOIT	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	08/04/1996	CHALLANS	638454X
LEGER PATRICIA	CO	FITA	Senior	31/10/2014	19/06/1980	DRAVEIL SENART	286053C
LENGLLET MARION	CI	FITA	Senior	31/10/2014	25/10/1992	SAINT AVERTIN	611511L
LEVANTHOI MATHIEU	CI	FITA	Senior	31/10/2014	02/07/1992	BALMA	609921H
MAIRE MARINE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	24/04/1997	BRUNSTATT	623166E
MERI AGNES	CI	FITA	Senior	31/10/2014	06/09/1991	TREMBLAY EN France	611330P
MORTEMOSQUE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	02/04/1996	MERIGNAC	719141A
MULOT FLORENT	CI	FITA	Senior	31/10/2014	08/04/1992	DRAVEIL SENART	661811K
PEINEAU SEBASTIEN	CO	FITA	Senior	31/10/2014	24/05/1987	RUEIL MALMAISON STAR	349225T
PESLIER EUGENIE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	09/02/1999	BOE	724891A
PEYROT LUCAS	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	22/07/1999	LONGPONT	677020S
PEYROT THOMAS	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	11/07/1996	LONGPONT	665625F
PLANEIX SOPHIE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	03/11/1997	RIOM	664328W
PLIHON PIERRE	CI	FITA	Senior	31/10/2014	29/10/1989	NIMES	590490M
PREVOST GAEL	CI	FITA	Elite	31/10/2015	08/03/1994	COMPIEGNE	603168T
PUISEUX AMBRE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	24/09/1996	COMPIEGNE	652796L
ROCHER JEREMY	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	08/01/1997	CHALLANS	723799N
ROGAZY BERANGERE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	07/12/1993	VILLEURBANNE	638408X
RUGGIERI LAURA	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	29/02/1996	BRIENON/ARMANCON	689589D
SANCENOT AMELIE	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	29/05/1997	MEURSAULT	715894W
SANNA MICHAEL	CI	FITA	Senior	31/10/2014	12/12/1992	VEDENE	610427H
SCHIPPERS MADISON	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	19/08/1994	NEUVES MAISONS	626420S
SCHUH BERENGERE	CI	FITA	Elite	31/10/2014	13/06/1984	BRIENON/ARMANCON	366111X
TAVERNIER OLIVIER	CI	FITA	Senior	31/10/2014	20/09/1976	COMPIEGNE	252170Y
THIEFFINE JULIEN	CO	FITA	Senior	31/10/2014	08/04/1981	FONTENAY SS BOIS	335529F
THOMAS SOLENNE	CI	FITA	Senior	31/10/2014	11/09/1994	COLMAR	668109F
TISSOT FLORIAN	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	31/10/1994	ISSY LES MOULINEAUX	656247M
TORRES SANDRA	CI	FITA	Senior	31/10/2014	14/09/1977	NIMES	629210Z
VALLADONT JEAN	CI	FITA	Elite	31/10/2015	20/03/1989	TORPES	403405J
VANDIONANT SANDRINE	CO	FITA	Senior	31/10/2014	08/09/1980	NIMES	357691V
VIVES MARION	CI	FITA	Jeune	31/10/2014	17/05/1993	RENNES	685391R

Jeune	38
Senior	29
Elite	9

Liste espoirs 2013-2014

La liste espoirs 2013-2014 validée par le ministère en charge des sports est la suivante :

BARATAULT ELSA	CI	767775N	18/05/1996	RUELLE
BERTHIAS JONATHAN	CI	697331U	06/03/1997	BALMA
BIHR MARTIN	CI	661963A	06/03/1995	TORPES
BILLOUE FLORIAN	CI	702313J	11/08/1998	NICE
BLONDEL ELISA	CI	637215A	18/01/1997	FECAMP
BONNEAU PAUL	CI	715452R	17/05/1999	MONTLUCON
BONTEMPS JULINE	CI	684357S	20/12/1999	RIOM
BOSSARD FLORIAN	CI	621750R	30/01/1996	PANTIN
BRESSON VICTOR	CI	438681C	02/05/1991	TORPES
CAMBAKIDIS NICOLAS	CI	740456U	08/11/1997	VOULX
CATOIS JOHAN	CI	760546F	05/06/1998	ALES
CHARLOT SOPHIE	CI	677611J	24/09/1993	BALMA
CHIRAULT THOMAS	CI	722471V	15/09/1997	MOREUIL
CIOFINI GUILLAUME	CI	613115E	22/10/1996	MANDUEL
CLOCHEZ BENJAMIN	CI	720714K	23/10/1998	MONCHY AU BOIS

COHEN LAURY	CI	728427U	22/04/1995	MAREIL MARLY
DELAVAUULT NICOLAS	CI	795572C	05/08/1997	SMARVES
DERUPTY MICKAEL	CI	641783R	01/01/1995	SAINT AVERTIN
DIVOL THOMAS	CI	717683R	07/03/1998	LATTES SAINT JEAN DE VEDAS
DOSSAL JORDAN	CI	664803M	26/06/1995	LE MUY
DUBOIS LOUIS	CI	688119F	18/01/2000	MONCHY AU BOIS
DUSSAU LUCIE	CI	681852U	02/06/1994	COMPIEGNE
FRANCOIS CLEMENT	CI	735027T	11/03/1999	LES PENNES MIRABEAU
GALIEGT MATHILDE	CI	642538L	20/10/1993	PERPIGNAN
GIVERNAUD-GIRAU	CI	682287S	02/02/1995	SAINTE JULIE
GLEMET OPHELIE	CI	632154Z	06/10/1994	ANNEMASSE
GUERIN MAXIME	CI	639473E	27/01/1995	ROCHEFORT SUR MER
HERLICQ SAM	CI	749893B	27/06/1997	MOUANS SARTOUX
HEURTEBIZE PIERRE	CI	723826T	18/07/1999	ANGERS
HOUPERT CLARISSE	CI	754578U	24/03/1997	FONTAINEBLEAU
JOIGNER MARJOLAINE	CI	696944Y	02/09/1997	WISSOUS
KACZMARECK ELODIE	CI	763287K	13/07/2000	BRIENON/ARMANCON
KIEFFER ANTOINE	CI	697865Z	14/03/1998	TOUL
LACOMBE FLORIAN	CI	672837V	12/05/1995	ANNEMASSE
LASVENES ALEXANDRE	CI	642537K	05/12/1991	CLERMOND FERRAND
LOPEO KEVIN	CI	654083K	08/05/1995	OZOIR LA FERRIERE
LOUIS MATHILDE	CI	759483A	20/03/2000	SAINTE MYON
MARIE-ELISE OCEANE	CI	703181C	05/07/1998	NOGENT LE ROI
MARION JULES	CI	697497Z	07/07/1997	CANDE
MARION SOLENN	CI	422832A	01/10/1991	VOVES
MARY DAMIEN	CI	671484Z	28/02/1999	L'ISLE SUR LA SORGUE
MINATO ALINE	CI	773161T	12/01/2000	BOE
MOURONVALLE CLARA	CI	801516N	04/04/1996	THONON LES BAINS
PELOQUIN ALEXIS	CI	731181M	05/03/1999	RUELLE
RIPAUX VALENTIN	CI	697627R	12/06/1997	CONFLANS SAINTE HONORINE
ROYER LAURENT	CI	755078M	31/03/1999	AUXON
ROYER MANON	CI	738421G	12/06/1999	NICE
SAGLIBENE NIELS	CI	651057W	05/06/1997	SAINTE MARD
SALLIOT BERENICE	CI	652676F	16/03/1996	BALMA
SCARANO NINO	CI	624556R	19/07/1994	SEICHAMPS
SEVESTRE PIERRE	CI	635975C	20/04/1996	VOVES
STASKIEWICZ NOE	CI	766427Y	20/01/2000	REIMS
TERSO NICOLAS	CI	733959G	26/10/1995	MARSEILLE PHOCEENS
URBANEK CLAIRE	CI	681508V	24/08/1994	CHALLANS
VAN DE VOORDE JEROME	CI	652358K	17/05/1996	PINON
VERMEERSCH REMY	CI	590808H	26/06/1995	CANNES MANDELIEU
VICEDO VINCENT	CI	743334X	11/08/1994	RENNES
VIEILHOMME PIERRE	CI	592660W	01/01/1993	COMPIEGNE
VILLARD LAURENA	CI	615723P	07/04/1994	LE HAVRE
ZEDET BAPTISTE	CI	685182N	29/04/1999	MONT SAINT AIGNAN

Mode de sélection pour le Championnat du Monde en Salle

TIR EN SALLE CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR

NIMES (FRA) DU 25/02/14 AU 02/03/14

Le nombre de places pour ce championnat est de 3 tireurs maximum pour chaque catégorie Senior : femme et homme, arc classique et arc à poulies.

La procédure de sélection se décompose en deux épreuves distinctes, ouvertes à tous les archers licenciés à la FFTA pour la saison sportive 2014 et de nationalité française.

1^{ERE} EPREUVE DE SELECTION

La première épreuve de sélection consiste à réaliser un score en compétition officielle, au format de 2×18 m sur un blason ou un trispot de 40 cm, inscrite au calendrier de la FFTA ou de la WA, lors des deux périodes suivantes :

- Du 13 au 15 décembre 2013

et

- Du 3 au 5 janvier 2014.

Chaque archer ne doit prendre part qu'à un seul départ sur une seule compétition lors de chacun de ces deux week-ends. Si un archer prend plus d'un départ sur une compétition ou prend part à plusieurs compétitions lors d'un même week-end, seul le plus mauvais score dudit week-end est pris en compte.

A l'issue des deux week-ends, un classement est effectué à partir de la somme des scores réalisés lors de chacun des deux week-ends, dans les différentes catégories.

En fonction de son score, chaque archer peut marquer des points de bonus selon le barème suivant :

Score		Bonus
Homme	Femme	
585 pts	580 pts	1
590 pts	585 pts	2
595 pts	590 pts	3

Ces points de bonus éventuels sont au crédit de l'archer pour la 2^{ème} épreuve de sélection.

Sont concernés par la 2^{ème} épreuve de sélection les 10 premiers hommes et 8 premières femmes du classement établi à partir de la somme des scores réalisés lors des deux week-ends. En cas d'égalité, le ou les points de bonus éventuels puis le meilleur score sur une des deux compétitions sera pris en compte pour départager les archers. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo pourront se présenter à la 2^{ème} épreuve.

Le classement à l'issue de la première épreuve sera communiqué sur le site de la fédération dès le 08/01/14.

Les archers concernés devront faire parvenir leur inscription individuelle par mail à l'adresse suivante : a.reculet@ffta.fr avant le 13/01/14 inclus (un accusé de réception électronique sera envoyé à chaque archer concerné).

La participation à la 2^{ème} épreuve de sélection sera également conditionnée par la remise d'un chèque de 20 euros (à l'ordre de la FFTA) à Anne Reculet avant le début de cette 2^{ème} épreuve.

2^{EME} EPREUVE DE SELECTION

La deuxième épreuve de sélection aura lieu à Chennevières sur Marne le 18-19 janvier 2014.

La 2^{ème} épreuve de sélection se déroulera selon le programme suivant :

- Vendredi 17 janvier : possibilité d'entraînement de 16 à 18h
- Samedi 18 janvier : double 2x30 flèches à 18 mètres.

Les 8 premiers hommes et les 6 premières femmes du classement établi à l'issue des deux 2x30 flèches pourront participer à la suite de l'épreuve de sélection.

- Dimanche 19 janvier : matchs de poule et matchs à élimination directe.

Le règlement de cette première étape et les modalités de classement sont détaillées en annexe.

L'équipe de France qui participera au championnat du Monde sera :

- Composée du premier archer du classement final établi à l'issue des deux épreuves de sélection,
- Complétée, le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France, par le comité de sélection d'un ou plusieurs archers ayant participé à la 2^{ème} épreuve de sélection.

La sélection définitive pour le championnat du Monde sera effective le 20/01/14.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du Championnat du Monde, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs. En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

ANNEXE

REGLEMENT DE L'EPREUVE DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

A l'issue de chaque 2x30 flèches, un classement sera établi à partir de la somme des scores réalisés. En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (Nb de 10, etc..). Si l'égalité persiste entre les 5 premiers archers, un tir de barrage sera organisé. En fonction de son classement, le tireur marquera des points selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	10
2	8
3	6
4	4
5	2

A l'issue de chaque 2x30 flèches, des points de bonus sont attribués selon les modalités suivantes :

Score		Bonus
Homme	Femme	
585 pts	580 pts	1
590 pts	585 pts	2
595 pts	590 pts	3

A l'issue du double 2x30 flèches, un classement sera établi à partir de la somme des points obtenus lors des deux 2x30 flèches. En cas d'égalité, la somme des scores réalisés lors de chaque 2x30 flèches sera prise en compte. Si l'égalité persiste, le nombre de 10, puis de 9 servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, le score le plus élevé lors d'un 2x30 flèches sera pris en compte. Enfin, un match de barrage sera organisé, le cas échéant, pour départager les tireurs 8^{èmes} ex-æquo ou les tireuses 6^{èmes} ex-æquo.

Seuls les 8 premiers hommes et les 6 premières femmes de ce classement pourront participer à la suite de l'épreuve de sélection.

Les matchs de poule :

Les 8 hommes et les 6 femmes retenus pour participer aux duels se rencontreront au moins une fois. La DTN déterminera le programme de l'ensemble des duels [adversaires, horaires, format].

Chaque victoire rapportera 3 points, aucun point ne sera attribué en cas de défaite. En cas d'égalité sur un match, un barrage sera organisé selon le règlement international en vigueur.

Pour les archers arc à poulies, un classement sera effectué à partir de la somme de scores réalisés en match de poule. En fonction de ce classement, chaque tireur pourra marquer des points de bonus selon les modalités décrites dans le tableau ci-dessous. En cas d'égalité, le nombre de 10 puis de 9 sera pris en compte pour départager les ex-æquo. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo se verront attribuer le même nombre de points de bonus.

Classement	Points
1	3
2	2
3	1

Matches individuels à élimination directe

Le classement provisoire de l'épreuve de sélection à l'issue des matchs de poule sera utilisé pour établir le tableau des matchs à élimination directe. Ce classement est établi à partir de la somme des points obtenus au cours de l'ensemble des épreuves déjà tirées. En cas d'égalité, la somme des scores sera prise en compte puis le nombre de 10, puis de 9. Si l'égalité persiste, le score le plus élevé lors d'un 2x30 flèches sera pris en compte. Si l'égalité demeure, les archers ex-æquo seront départagés au nombre de matchs gagnés. Enfin, la victoire lors du dernier match opposant les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement provisoire sans égalité.

Chaque tournoi débutera en 1/4 de finale (1^{er} vs. 8^{ème}, 2^{ème} vs. 7^{ème}, 3^{ème} vs. 6^{ème} et 4^{ème} vs. 5^{ème}). Chez les femmes, les deux premières du classement auront un match à vide (bye) en 1/4 de finale.

Le classement à l'issue de chaque tournoi à élimination directe servira de support à l'attribution de points de bonus, selon le barème suivant :

Classement	Points
1	10
2	8
3	6

Matches (matches de poule et/ou matches à élimination directe)

Si moins de 8 hommes ou moins de 6 femmes participent aux matches, la DTN se réserve le droit de modifier la phase correspondante de l'épreuve de sélection. Dans ce cas les archers seront prévenus au début de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve de sélection, un classement final sera établi à partir de la somme des points obtenus au cours de l'ensemble des épreuves (1ère épreuve de sélection, double 2x30 flèches, matches de poule et matches à élimination directe). En cas d'égalité, la somme des scores sera prise en compte puis le nombre de 10, puis de 9. Si l'égalité persiste, le score le plus élevé lors d'un 2x30 flèches sera pris en compte. Si l'égalité demeure, les archers ex-æquo seront départagés au nombre de matches gagnés. Enfin, la victoire lors du dernier match opposant les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement provisoire sans égalité.

Mode de sélection pour le Championnat du Monde en Salle



NOUVEAU MODE DE SELECTION AU 22/11/2013

TIR EN SALLE CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR

NIMES (FRA) DU 25/02/14 AU 02/03/14

Le nombre de places pour ce championnat est de 3 tireurs maximum pour chaque catégorie Junior : femme et homme, arc classique et arc à poulies.

La procédure de sélection se décompose en deux épreuves distinctes, ouvertes à tous les archers licenciés à la FFTA pour la saison sportive 2014 et de nationalité française.

1^{ERE} EPREUVE DE SELECTION

La première épreuve de sélection consiste à réaliser un score en compétition officielle, au format de 2x18 m sur un blason ou un trispot de 40 cm, inscrite au calendrier de la FFTA ou de la WA, lors des deux périodes suivantes :

- Du 13 au 15 décembre 2013
- et
- Du 3 au 5 janvier 2014.

Chaque archer ne doit prendre part qu'à un seul départ sur une seule compétition lors de chacun de ces deux week-ends. Si un archer prend plus d'un départ sur une compétition ou prend part à plusieurs compétitions lors d'un même week-end, seul le plus mauvais score dudit week-end est pris en compte.

A l'issue des deux week-ends, un classement est effectué à partir de la somme des scores réalisés lors de chacun des deux week-ends, dans les différentes catégories.

Sont concernés par la 2^{ème} épreuve de sélection :

- Les archers sélectionnés au championnat du Monde de la Jeunesse FITA 2013,
- Les 4 premiers tireurs en arc classique homme, arc classique femme, arc à poulies homme et les 3 premières tireuses en arc à poulies femme du classement établi à partir de la somme des scores réalisés lors des deux week-ends ET ayant envoyé leur feuille de marque de chacun des deux week-ends avant le 8 janvier 2014, cachet de la poste faisant foi, à Anne Reculet (a.reculet@ffta.fr ou FFTA 268/270 rue de Brément 93561 Rosny sous-bois).

En cas d'égalité, le meilleur score sur une des deux compétitions sera pris en compte pour départager les archers. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo pourront se présenter à la 2^{ème} épreuve.

Le classement à l'issue de la première épreuve sera communiqué sur le site de la fédération dès le 13/01/14.

La participation à la 2^{ème} épreuve de sélection sera également conditionnée par la remise d'un chèque de 20 euros (à l'ordre de la FFTA) à Anne Reculet avant le début de cette 2^{ème} épreuve.

2^{ème} EPREUVE DE SELECTION

La deuxième épreuve de sélection aura lieu à Chennevières sur Marne le 18-19 janvier 2014.

La 2^{ème} épreuve de sélection se déroulera selon programme suivant :

- Vendredi 17 janvier : possibilité d'entraînement de 16 à 18h
- Samedi 18 janvier : double 2x30 flèches à 18 mètres.

Les 6 premiers archers en arc classique et les 4 premiers archers en arc à poulies du classement établi à l'issue des deux 2x30 flèches pourront participer à la suite de l'épreuve de sélection.

- Dimanche 19 janvier : matchs de poule et matchs à élimination directe.

Le règlement de cette première étape et les modalités de classement sont détaillées en annexe.

L'équipe de France qui participera au championnat du Monde sera :

- Composée du premier archer du classement final établi à l'issue des deux épreuves de sélection,
- Complétée, le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France, par le comité de sélection d'un ou plusieurs archers ayant participé à la 2^{ème} épreuve de sélection.

La sélection définitive pour le championnat du Monde sera effective le 20/01/14.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du Championnat du Monde, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs. En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

ANNEXE

REGLEMENT DE L'EPREUVE DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

A l'issue de chaque 2x30 flèches, un classement sera établi à partir de la somme des scores réalisés. En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (Nb de 10, etc..). Si l'égalité persiste entre les 5 premiers archers arc classique et les 3 premiers archers arc à poulies, un tir de barrage sera organisé. En fonction de son classement, le tireur marquera des points selon les modalités suivantes :

<i>Classement</i>	<i>Points Arc classique</i>	<i>Points Arc à poulies</i>
1	10	10
2	8	8
3	6	6
4	4	
5	2	

A l'issue de chaque 2x30 flèches, des points de bonus sont attribués selon les modalités suivantes :

Score		Bonus
Homme	Femme	
580 pts	570 pts	1
585 pts	575 pts	2
590 pts	580 pts	3

A l'issue du double 2x30 flèches, un classement sera établi à partir de la somme des points obtenus lors des deux 2x30 flèches. En cas d'égalité, la somme des scores réalisés lors de chaque 2x30 flèches sera prise en compte. Si l'égalité persiste, le nombre de 10, puis de 9 servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, le score le plus élevé lors d'un 2x30 flèches sera pris en compte. Enfin, un match de barrage sera organisé, le cas échéant, pour départager les archers arc classique 6^{èmes} ex-æquo ou les archers arc à poulies 4^{èmes} ex-æquo.

Seuls les 6 premiers archers arc classique et les 4 premiers archers arc à poulies de ce classement pourront participer à la suite de l'épreuve de sélection.

Les matchs de poule :

Les 6 archers arc classique et les 4 archers arc à poulies retenus pour participer aux duels se rencontreront au moins une fois. La DTN déterminera le programme de l'ensemble des duels [adversaires, horaires, format].

Chaque victoire rapportera 3 points, aucun point ne sera attribué en cas de défaite. En cas d'égalité sur un match, un barrage sera organisé selon le règlement international en vigueur.

Pour les archers arc à poulies, un classement sera effectué à partir de la somme de scores réalisés en match de poule. En fonction de ce classement, chaque tireur pourra marquer des points de bonus selon les modalités décrites dans le tableau ci-dessous. En cas d'égalité, le nombre de 10 puis de 9 sera pris en compte pour départager les ex-æquo. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo se verront attribuer le même nombre de points de bonus.

<i>Classement</i>	<i>Points</i>
1	3
2	1

Matchs individuels à élimination directe

Le classement provisoire de l'épreuve de sélection à l'issue des matchs de poule sera utilisé pour établir le tableau des matchs à élimination directe. Ce classement est établi à partir de la somme des points obtenus au cours de l'ensemble des épreuves déjà tirées. En cas d'égalité, la somme des scores sera prise en compte puis le nombre de 10, puis de 9. Si l'égalité persiste, le score le plus élevé lors d'un 2x30 flèches sera pris en compte. Si l'égalité demeure, les archers ex-æquo seront départagés au nombre de matchs gagnés. Enfin, la victoire lors du dernier match opposant les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement provisoire sans égalité.

Pour les archers arc classique, les tournois débiteront en 1/4 de finale (1^{er} vs. 8^{ème}, 2^{ème} vs. 7^{ème}, 3^{ème} vs. 6^{ème} et 4^{ème} vs. 5^{ème}). Les deux premiers du classement auront un match à vide (bye) en 1/4 de finale. Pour les archers arc à poulies, les tournois débiteront en 1/2 finale (1^{er} vs. 4^{ème} et 2^{ème} vs. 3^{ème}).

Le classement à l'issue de chaque tournoi à élimination directe servira de support à l'attribution de points de bonus, selon le barème suivant :

<i>Classement</i>	<i>Points</i>
1	10
2	8
3	6

Matchs (matchs de poule et/ou matchs à élimination directe)

Si moins de 6 archers arc classique ou moins de 4 archers arc à poulies participent aux matchs, la DTN se réserve le droit de modifier la phase correspondante de l'épreuve de sélection. Dans ce cas les archers seront prévenus au début de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve de sélection, un classement final sera établi à partir de la somme des points obtenus au cours de l'ensemble des épreuves (double 2x30 flèches, matchs de poule et matchs à élimination directe). En cas d'égalité, la somme des scores sera prise en compte puis le nombre de 10, puis de 9. Si l'égalité persiste, le score le plus élevé lors d'un 2x30 flèches sera pris en compte. Si l'égalité demeure, les archers ex-æquo seront départagés au nombre de matchs gagnés. Enfin, la victoire lors du dernier match opposant les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement provisoire sans égalité.

Formation

Professorat de sport

Loïc BRIERE est le seul candidat ayant réussi l'épreuve d'admissibilité du concours. Les épreuves d'admissions se dérouleront au CREPS de REIMS la dernière semaine du mois de novembre.

En cas de réussite il sera affecté dans un service déconcentré de la jeunesse et des sports.

La fédération dispose cette année de 24 cadres d'état.

Formation continue des bénévoles

Le stage ETAF s'est déroulé du 26 au 30 octobre 2013 au CREPS de VICHY. Il a permis de valider pour les entraîneurs bénévoles présents, la notion de cadre actif.

Vie sportive

ETAF news



Tous les mois vous retrouverez dans cette rubrique des nouvelles des clubs de l'ETAF ainsi que des bilans des actions menées dans le cadre de ce projet.

La réunion des clubs ETAF a eu lieu le samedi 26 octobre au CREPS de VICHY. Cette réunion a permis de faire le bilan de la saison sportive 2013 de l'Ecole du Tir à l'Arc Français avec tous les clubs labellisés ETAF en 2014. 26 clubs sur les 28 labellisés étaient présents. Suite au bilan, les clubs ETAF se sont vus remettre une partie de la dotation fédérale ainsi que la dotation de nos partenaires SF Archery et Easton.



Challans 1^{er} club ex-aequo au classement des clubs formateurs 2013

Pour la première fois, cette réunion a été directement suivie d'un stage de formation continue des entraîneurs sur le même site. Ce stage, encadré par les Entraîneurs Nationaux et des Pôles France, avait pour objectif les éléments suivants :

- Apports théoriques et pratiques sur les thèmes de la préparation physique au service de la maîtrise de l'arc, l'entraînement, l'approche de la compétition et la technique de tir.
- Définir des stratégies d'accompagnement des clubs ETAF dans les Pôles France et avec les Cadres des Ligues,
- Création d'un réseau entre les clubs ETAF favorisant les échanges d'expérience.

Chacun des 16 entraîneurs des clubs ETAF 2014/2015 présents étaient accompagnés de 2 jeunes de leur club et ont ainsi pu mettre en pratique les apports de connaissances directement auprès des jeunes qu'ils entraînent.

L'ensemble des participants au stage tient à remercier le CREPS de VICHY pour la qualité de l'accueil et des conditions de pratique proposées au sein de cet établissement.



Travail par groupe avec les entraîneurs



Préparation physique des jeunes



Travail technique mise en pratique

Agenda de la DTN

Novembre	
4 au 8	Semaine 3 - DEJEPS - Chennevières sur Marne
6	Réunion DTN - FFTA
7	Réception du personnel FFTA au pas de tir S.FLUTE - INSEP
8	Réunion bureau fédéral - FFTA
12/13	Réunion des entraîneurs - INSEP
13/14	Examen CQP - Chennevières sur marne
14	Réunion du conseil d'administration - CREPS de Dijon
15	RDV directeur du CREPS - DIJON
16/17	Colloque de la FFTA - NIMES
18 au 21	Semaine 3 - DESJEPS - INSEP
18	Réunion de rentrée des archers du Pole - INSEP
19	Présentation PES 2013/2017 - INSEP
21	Echanges entre les DTN et la ministre - PARIS
22	Commission sportive - FFTA
25 au 29	Semaine 4 - DEJEPS - Chennevières sur Marne
25	RDV avec la présidente de la ligue de Côte d'Azur - CANNES
26	RDV directeur du CREPS - BOULOURIS
27	Jury au concours du professorat de sport - REIMS
29	Réunion bilan de la Coupe du Monde - FFTA